

AVIS PUBLIC | ERRATUM

Premier projet de résolution CA22 09 0189, adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 333, rue de Port-Royal Ouest, la transformation et l'occupation d'un bâtiment industriel de deux étages en un bâtiment commercial de quatre étages aux fins de centre d'art (catégorie C.4) – Lot 1 488 643 du cadastre du Québec – Zone 1293 (dossier 1229141009)

Les zones contiguës à la zone visée 1293 auraient dû être identifiées comme suit dans l'avis public paru le 22 août 2022 (corrections en rouge) :



FAIT à Montréal, le 26 septembre 2022

Le secrétaire d'arrondissement,
 Chantal Châteauvert